



Déclarations et Discours

N^o 75/21

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

AUG 12 1975

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
REFERENCE

PROBLÈMES DE LA POPULATION MONDIALE

Déclaration de l'honorable Jeanne Sauvé ministre d'Environnement Canada à la Conférence mondiale de la population, Bucarest, le 20 août 1974.

* * * * *

Nous nous réunissons à un moment où nous prenons de plus en plus conscience que l'humanité n'obtient qu'un succès limité dans ses efforts pour maîtriser les forces susceptibles d'influencer sa propre survivance. La permanence de l'espèce humaine a toujours été fonction de sa capacité à s'adapter aux changements. En effet, dans notre monde interdépendant, le coût de l'inadaptation devient de plus en plus élevé.

Les problèmes mondiaux relatifs à la pénurie des produits alimentaires et à la sécheresse, à l'inflation et au dérèglement du système monétaire international, à la pauvreté généralisée et aux pressions croissantes qui s'exercent sur un environnement restreint semblent défier l'aptitude de l'homme à trouver des solutions. Notre présence à Bucarest s'inscrit dans un cadre plus large dans lequel nous cherchons à faire face à ces problèmes. Nous nous y sommes attaqués déjà à la Conférence internationale sur l'Environnement à Stockholm et au cours de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies en avril dernier. Notre action englobe la Conférence sur le Droit de la Mer à Caracas et se poursuivra au sein des conférences à venir sur l'Alimentation et sur les Établissements humains.

La question de la population ne peut ni ne doit être isolée de celles du développement, de l'alimentation et des ressources qui lui sont intimement reliées. La Conférence mondiale de la Population doit donc assumer le caractère d'une conférence politique dans son sens le plus large, appelée à compléter les efforts parallèles qui sont faits dans d'autres domaines dans le but d'améliorer le bien-être de l'humanité.

Le sujet qui nous préoccupe, ne l'oublions pas, est l'homme non seulement en termes quantitatifs globaux mais, ce qui est beaucoup plus important, en termes de la qualité de la vie. La tenue de cette Conférence confirme le profond souci de la communauté internationale au sujet de cette double dimension des problèmes de l'humanité qui n'ont jamais été examinés auparavant au niveau politique interna-

tional. Une conférence politique consacrée à la population aurait été impensable il y a 10 ans. Aujourd'hui, les dures réalités que révèlent les tendances et perspectives démographiques ont fait d'une telle action politique un impératif.

Tendances démographiques

La population du monde, qui dépasse déjà les 3.9 milliards d'habitants et croît à un rythme de près de 2 pour cent par année, atteindra au moins 6.5 milliards en l'an 2,000. Voilà, à n'en pas douter, l'aspect le plus frappant des tendances démographiques contemporaines. De plus, nous devons faire face à la possibilité d'une augmentation considérable de la concentration des hommes dans d'immenses agglomérations urbaines. Le problème le plus fondamental cependant réside dans le fait que la croissance démographique est plus élevée précisément dans les zones les moins capables de la soutenir tout en réalisant et en maintenant un niveau de vie acceptable pour tous. Il ne fait aucun doute que les efforts doivent être intensifiés pour améliorer le niveau de vie dans ces zones. Il est inévitable, par voie de conséquence, que de telles améliorations entraîneront des taux de consommation globaux plus élevés. Il incombe, par conséquent, à chacun de nous d'examiner le double impact de la croissance démographique et de la consommation accrue de deux points de vues en rapport d'abord avec les ressources naturelles limitées de la planète, et en rapport ensuite avec les régimes existants de distribution aussi bien à l'intérieur des nations qu'entre elles.

Considérations canadiennes

Le Canada partage les préoccupations qu'inspirent ces tendances et perspectives démographiques inquiétantes. Notre réaction est naturellement teintée par notre propre expérience. Bien que nous soyons une nation relativement jeune, nous avons connu une évolution démographique distincte. La recherche d'une croissance démographique rapide fut, à un moment de notre histoire, un facteur important qui nous amena à ouvrir nos frontières dans le but de faire du Canada une unité politique viable. La vie rurale et frontalière encouragèrent des attitudes pré-natalistes. Le développement ultérieur d'une économie moderne s'accompagna d'un déclin rapide de la croissance démographique naturelle, si bien qu'aujourd'hui une fraction importante de la croissance démographique est due à l'immigration. Ceci constitue un autre aspect majeur de notre tableau démographique. Le Canada a été peuplé en grande partie de l'extérieur -- procédé qui a fait appel à un grand nombre de gens de provenances ethniques diverses et d'intérêts et d'objectifs variés.

Vu de l'extérieur, le Canada peut donner l'impression d'un pays aux

possibilités illimitées, de grands espaces et de ressources naturelles inépuisables. Ces attributs doivent cependant être placés dans un contexte réaliste. Du point de vue politique, le Canada est doté d'une constitution fédérale qui partage la responsabilité pour les questions de politique économique et sociale entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Du point de vue géographique, la croissance économique et démographique a été fortement influencée par des conditions climatiques très dures. Moins de 17 pour cent de la superficie du Canada est constituée de terres arables. La proportion consacrée à l'agriculture a tendance à diminuer sous les pressions de l'urbanisation. Le peuplement s'est concentré à l'intérieur d'une étroite bande de terre au sud du pays. Aujourd'hui près de 90 pour cent de la population du Canada occupe quelque 7 pour cent du territoire. En conséquence, nous cherchons à établir des mesures susceptibles d'atténuer les effets de la concentration urbaine.

Ces facteurs importants font l'objet d'un grand nombre d'études auxquelles se livre actuellement le Gouvernement canadien. Nous y examinons les influences qui s'exercent sur les mouvements de population à l'intérieur du Canada, notamment en direction des principales régions urbaines. Nous nous efforçons de mieux comprendre les conséquences de la concentration urbaine et d'identifier les moyens d'améliorer la qualité de la vie dans les grandes villes. Nous essayons d'équilibrer les demandes souvent contradictoires relatives à l'usage du sol à des fins rurales caractéristiques et des conséquences de l'immigration. Le Canada se rend compte également de l'importance fondamentale pour tous les pays d'adopter des politiques rationnelles au niveau national, en tant que contribution à une réponse globale aux problèmes que posent les tendances démographiques mondiales. Notre expérience nous a instruits de la diversité des problèmes de la population auxquels il faut faire face. Nous savons qu'il n'y a pas de solutions faciles et que ces problèmes sont étroitement liés à des forces économiques et sociales plus larges.

L'étendue des préparatifs que le Canada a entrepris en vue de cette Conférence reflètent l'appréciation croissante de la part des citoyens canadiens de la complexité des problèmes démographiques. Nos attitudes découlent dans une certaine mesure de ces activités préparatoires, qui ont inclus des séminaires et des discussions dans nos universités et dans d'autres endroits publics. Elles comprennent également une série de consultations publiques, organisées sous l'initiative du gouvernement fédéral, qui a provoqué l'expression d'un grand nombre d'opinions mûries et inquiètes. Celles-ci furent complétées par des consultations entre les autorités fédérales et provinciales visant à prendre conscience à tous les niveaux de la nécessité d'examiner les problèmes de la population au Canada dans

leur contexte le plus large.

Nous sommes venus à Bucarest en nous rendant pleinement compte que la Conférence devra, dans une brève période de deux semaines, aborder des questions fondamentales touchant aux rapports qui existent entre la population et le développement, les ressources naturelles, l'environnement et la famille. Nous espérons que nos discussions nous aideront en fin de compte à élaborer des politiques nationales efficaces.

Position du Canada

Le Canada accorde une importance primordiale à certains aspects des points à l'ordre du jour. Dans notre esprit, les facteurs démographiques sont étroitement reliés aux autres aspects du processus de développement, et les mesures aptes à influencer et à modifier les tendances démographiques doivent s'étendre au besoin aux changements d'ordre structurel et institutionnel.

Jusqu'à maintenant, notre programme d'aide dans le domaine de la population a été presque exclusivement réalisé par l'entremise d'agences multilatérales. Bien que nous n'ayons pas été actifs sur le plan bilatéral, nous sommes maintenant disposés à examiner avec les parties intéressées la possibilité d'une action accrue dans ce domaine.

Le Canada estime qu'il y a des limites aux taux d'exploitation des ressources de la terre, à la capacité de la biosphère d'absorber la pollution et à la capacité globale de maintenir la vie humaine. Nous reconnaissons la nécessité de développer un sens aigu de la responsabilité en vue de conserver les ressources du globe. Nous considérons par conséquent que les pays, notamment les pays industrialisés, devraient examiner leur régime de production et de consommation dans le but d'encourager des modes d'utilisation plus efficaces. De plus, nous pensons qu'une coopération sincère s'impose en vue d'abattre les obstacles d'ordre institutionnel, politique et socio-économique qui entravent le développement des ressources humaines et naturelles du pays.

Le Canada reconnaît aussi l'importance que revêt la promotion des droits de l'homme dans la formulation des politiques démographiques, notamment la préservation de la liberté de choix individuelle en matière de fécondité. Nous estimons qu'il faudrait mettre l'accent sur les mesures destinées à rehausser la condition de la femme, comme fin souhaitable en soi tout aussi bien que comme élément majeur relié aux tendances démographiques et au développement.

Ces facteurs et bien d'autres trouvent leur place dans le projet de plan d'action mondial de la population qui doit être adopté par la Conférence. Le Gouvernement du Canada a soigneusement passé ce document en revue, qu'il considère dans son ensemble comme une expression bien raisonnée et équilibrée des différentes facettes des problèmes de la population et des alternatives qui s'offrent à nous. Nous oeuvrerons à faire adopter ce document comme instrument d'une action nationale et internationale rehaussée en matière de population dans l'avenir. Nous croyons que les institutions internationales, plus spécialement celles qui s'insèrent dans le système des Nations Unies, peuvent jouer un rôle plus efficace en aidant les pays en voie de développement à faire face à leurs problèmes démographiques. Nous sommes prêts, quant à nous, à assumer notre part de responsabilité dans le but de satisfaire aux besoins futurs grandissants.

Conclusion

L'ordre du jour que nous avons sous les yeux constitue un défi, aussi bien pour les gouvernements souverains appelés à définir leur politique démographique nationale que pour la communauté internationale invitée à coopérer plus efficacement en vue de maîtriser les forces globales qui façonnent la destinée de l'homme. Nous savons que la population représente un facteur critique pour l'avenir de notre planète. Nous commençons à percevoir plus clairement les dimensions aussi bien que les moyens dont chaque État souverain peut se prévaloir pour forger son avenir.

Le Canada est ici pour écouter et apprendre. Nous espérons que nos discussions aiguïseront notre compréhension des options qui s'offrent à nous et nous aideront à élaborer nos propres politiques, dont la forme reste à définir.

Un élément critique du succès de cette Conférence résidera dans les suites que nous choisirons de lui donner. Il ne nous suffira pas de décrire les tendances et les perspectives démographiques du monde. Nous devons nous appliquer à en évaluer les conséquences dans un monde de pénurie croissante. Nous devons aussi travailler à la création d'institutions et de modalités plus efficaces pour satisfaire aux besoins humains essentiels. Les conséquences de notre échec s'avèrent de plus en plus graves sur une planète interdépendante, où l'équilibre entre les besoins croissants de l'être humain et les moyens de les satisfaire se fait de jour en jour plus difficile à atteindre.